

Communication ANIA 24/03

Sondage : évaluation de vos difficultés

- Afin de continuer à vous accompagner au mieux dans cette crise, en particulier en faisant part des difficultés et des problématiques spécifiques de notre secteur aux pouvoirs publics et le cas échéant, aux médias, nous vous proposons un rapide sondage.

L'objectif est de définir une cartographie à date des problèmes que vous rencontrez sur le terrain :

Quel impact sur les emplois et les compétences, l'approvisionnement, la production et la livraison, l'export, et plus globalement sur le business de vos entreprises? Quelles difficultés rencontrez-vous? De quelles solutions avez-vous besoin? Comment jugez-vous les premières mesures gouvernementales?

La synthèse de ce questionnaire, qui vous sera adressée très rapidement, sera également partagée avec les décideurs politiques pertinents pour leur permettre de prendre en compte vos besoins et problèmes dans la définition et la mise en œuvre des mesures de relance d'activité.

Votre temps est précieux, c'est pourquoi, ce questionnaire ne vous prendra que peu de temps (entre 5 et 10 minutes) mais nous permettra de mieux vous aider et vous accompagner aujourd'hui et demain.

Lien vers le sondage, à remplir avant le 27/03 (traitement confidentiel assuré) :

<https://fr.research.net/r/2QSNQYZ>

Nous vous remercions par avance

Transport

- **Hausse des prix de certains transporteurs**
Vous avez été nombreux à nous alerter sur les majorations tarifaires rétroactives demandées par la STEF, STG et OLANO.
Sur recommandation du COMEX exceptionnel ce jour, l'ANIA va adresser :
 - un courrier à ces deux entreprises en affirmant le caractère inacceptable de cette demande
 - un courrier au Ministère des transports sur les hausses des coûts des transports observées durant cette période de crise (ce point a bien entendu déjà été remonté lors des réunions quotidiennes avec le Ministère)
- **Fret ferroviaire**
Suite à nos actions auprès du Ministère du transport, ce dernier est intervenu auprès des opérateurs concernés, la situation ferroviaire semble donc en cours de déblocage.
Merci de nous indiquer si des difficultés subsistent (mbuisson@ania.net)
- **Contrôles techniques**
Les centres de contrôle technique des véhicules sont autorisés à rester ouverts. Des délais sont toutefois accordés pour réaliser les contrôles
Afin de concilier les enjeux de sécurité et les besoins de circulation pour assurer la continuité des services essentiels et de la vie économique :
 - Une tolérance de trois mois est accordée pour les délais du contrôle technique des véhicules légers.

- Compte tenu des enjeux majeurs de sécurité, **le contrôle technique des poids lourds et des véhicules employés au transport en commun de personnes doit continuer**. Toutefois une **tolérance de quinze jours est accordée pour les délais du contrôle technique de ces véhicules lourds**. Les centres de contrôle technique ouverts pour les véhicules lourds sont recensés sur le site de Bison Futé .

Voir [le communiqué du Gouvernement ici](#). L'arrêté actant ces reports sera publié rapidement au Journal Officiel.

Social

- **Prime**

Le gouvernement a annoncé la possibilité pour les entreprises de verser à leurs salariés une prime de 1000 euros défiscalisée dans ce contexte de crise. Bruno Le Maire a annoncé qu'elle ne sera soumise à aucune condition et a précisé que le gouvernement levait l'obligation d'accord d'intéressement, initialement annoncé.

Une ordonnance viendra préciser les modalités de mise en place et de versement dans les tous prochains jours.

Nous l'attendons afin de vous faire un retour plus précis sur les modalités de mise en œuvre.

- **Chômage partiel**

Nous avons connaissance des difficultés rencontrées par certaines entreprises dans le cadre de leur demande de chômage partiel pour leurs salariés (avec des DIRECCTE qui font des analyses restrictives des dossiers qui leur sont déposés).

Nous notons un besoin urgent d'harmoniser et de préciser la position de l'administration sur les motifs d'acceptation des demandes et la nature des éléments attendus.

Nous nous sommes fait le relais de cette situation et vous tiendrons informés de l'évolution des textes à venir (Décret et Ordonnances) sur le chômage partiel et ses modalités d'application prévus pour cette semaine.

- **Guide de bonnes pratiques MEDEF**

Comme nous vous l'avons annoncé, un « guide de bonnes pratiques » proposant des lignes directrices pour les entreprises et les branches qui le souhaitent permettant de maintenir/ reprendre l'activité est en cours de réalisation ; il a été reporté pour la fin de semaine. Le MEDEF est en discussion avec U2P et CPME qui conditionnent sa sortie à la suspension de la responsabilité civile et pénale des entreprises.

Equipement de Protection Individuelle

- **Gels hydroalcooliques**

La Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie et des Finances a lancé la [plateforme Stop Covid-19](#) à **destination d'acheteurs de quantité industriels de gel**. Cette plateforme en B2B permet de mettre en relation les fabricants et les clients de gels hydro alcooliques. Vous pouvez créer un compte dans la rubrique « contactez-nous » en y renseignant votre demande. Votre compte sera créé une fois la demande validée par le prestataire du site.

- **Masques**

La [plateforme Stop Covid-19](#) n'est pas encore opérationnelle pour les masques, et devrait l'être d'ici la fin de semaine dans le meilleur des cas.

Vous pouvez d'ores et déjà contacter :

- Entreprises françaises

- **Les tissages de Charlieu.** Contact : e-boel@ltc-jacquard.com ou au 06 80 05 29 09
 - o Production 1.5 millions/semaine
 - **Entreprise Deveaux.** Contact tv@deveaux.com ou au 06 88 06 37 11
 - o L'entreprise lance une fabrication de 40000 masques par jour et peut commencer à livrer fin de semaine
 - **Juste à temps.** Contact : Didier Riahi (président) : didier.riahi@gmail.com ou au 06 11 66 54 54
 - o Ils ont des masques disponibles dans leurs entrepôts (Roissy, ils ont 20 camions). 15000 masques de protection alimentaires => (plutôt un faible niveau de protection). Ils peuvent livrer la région de Paris et le week-end. Dans un délai de 7 jours : des industriels leur proposent 1 à 3 millions de masques
- Importateurs
- **A pas de géant.** Contact : marion@apasdegeant.fr ou au 07 60 09 14 95.
 - o Il s'agit d'un importateur non encore testé, en lien avec de grosses usines à l'étranger qui peut fournir de grosses quantités, notamment de FFP2, mais probablement également de masques chirurgicaux plus simples.

Vous pouvez également vous renseigner sur ces équipements sur la [page de la DGE](#), dédiée à l'approvisionnement aux gels et masques.

Prêts garantis par l'Etat

- Information MEDEF :
Conformément à l'annonce du président de la République du 16 mars dernier, l'ensemble des réseaux professionnels des banques membres de la Fédération bancaire française, en collaboration avec Bpifrance, lanceront mercredi un dispositif permettant à l'Etat de garantir pour 300 milliards d'euros de prêts. Ces prêts doivent permettre de soulager la trésorerie des entreprises et des professionnels qui subissent le choc lié à l'urgence sanitaire.
 - **A qui s'adressent ces prêts ?**
Jusqu'au 31 décembre prochain, les entreprises de toute taille, quelle que soit la forme juridique de l'entreprise (notamment sociétés, commerçants, artisans, exploitants agricoles, professions libérales, micro-entrepreneurs, associations et fondations ayant une activité économique), à l'exception des sociétés civiles immobilières, des établissements de crédit et des sociétés de financement, pourront demander à leur banque habituelle un prêt garanti par l'Etat pour soutenir leur trésorerie.
 - **Combien et quelle durée ?**
Ce prêt pourra représenter jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires 2019, ou deux années de masse salariale pour les entreprises innovantes ou créées depuis le 1er janvier 2019. Aucun remboursement ne sera exigé la première année ; l'entreprise pourra choisir d'amortir le prêt sur une durée maximale de cinq ans.
 - **Comment ça marche ?**
Les banques s'engagent à examiner toutes les demandes qui leur seront adressées et à leur donner une réponse rapide. Elles s'engagent à distribuer massivement, à prix coûtant, les prêts garantis par l'Etat pour soulager sans délai la trésorerie des entreprises et des professionnels.
 - Ce prêt peut notamment être cumulé avec le [prêt Atout](#) mis en place par Bpifrance pour supporter les entreprises dans la crise.
- Pour plus de précisions : [quelles démarches ?](#)

Certification / Référentiel

- **Certifications Qualité** (IFS, FSCC 22000, BRC, BIO etc.) :

Vous trouverez en pièce jointe un document reprenant les différentes positions prises par les référentiels en ce qui concerne la validité des certificats dans ce contexte particulier. Les modalités de prolongations sont définies pour certains d'entre eux. Nous remercions vivement l'ATLA/Coopération Agricole qui nous ont transmis ce document. N'hésitez pas à remonter toute problématique liées à ce sujet à Anne-Ariel Ceyrac (aceyrac@ania.net).

Dons alimentaires

- Nous avons mis à jour la [Note ANIA sur les dons alimentaires](#)